



République du Bénin

Ministère de l'Energie

Appel d'offres international

Construction de 4 centrales solaires photovoltaïques à Natitingou, Djougou, Parakou, Bohicon pour une puissance d'environ 50 MW sous forme d'IPP (Independent Power Producer) dans le cadre du programme MCA-Bénin II)

Avis de pré-qualification

Référence: [T_MCA-BENIN II_45310]

Autorité Concédante : Etat (Ministère de l'Energie)

Source de financement : Partenaire privé (IPP)

Avis de pré-qualification



République du Bénin

Construction de 4 centrales solaires photovoltaïques à Natitingou, Djougou, Parakou, Bohicon pour une puissance d'environ 50 MW sous forme d'IPP (Independent Power Producer) dans le cadre du programme MCA-Bénin II)

Référence : [T_MCA-BENIN II_45310]

- 1. Dans le cadre de la promotion de l'économie nationale et pour faire face à la demande croissante en énergie électrique, le Gouvernement de la République du Bénin (l'*Etat*) entend augmenter la capacité de production d'énergie électrique au Bénin.
- 2. Dans ce contexte, l'Etat en qualité d'autorité concédante et représenté par le Ministère de l'Energie (l'Autorité Concédante) entend lancer un appel d'offres international avec phase de pré-qualification en deux (02) lots (l'Appel d'Offres ou AO) conformément au droit applicable (notamment le code de l'électricité et la loi sur les partenariats publics-privés en vigueur), afin de sélectionner un (ou plusieurs) producteur(s) indépendant(s) d'électricité (IPP) pour l'octroi d'une (ou plusieurs) concession(s) de production indépendante d'électricité d'une durée de vingt (20) ans selon les principes du « CEDT » (Construire-Exploiter-Détenir-Transférer) (ou, en anglais, « BOOT » (Build-Own-Operate-Transfer)) (les Concessions) en vue de vendre et de fournir à la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) de l'énergie électrique (le Projet) et portant sur :
 - (a) la conception, la construction, l'exploitation, l'entretien-maintenance et le financement de quatre (04) centrales solaires photovoltaïques (les *Centrales*) réparties en deux (02) lots :
 - (i) le lot A (20 MW¹) composé d'une Centrale sur le site de Natitingou (20 ha) d'une puissance maximale de 10 MW et d'une Centrale sur le site de Djougou (25 ha) d'une puissance maximale de 10 MW, et
 - (ii) le lot B (30 MW) composé d'une Centrale sur le site de Bohicon (50 ha) d'une puissance maximale de 15 MW et d'une Centrale sur le site de Parakou (48 ha) d'une puissance maximale de 15 MW; et
 - (b) la conception, la construction et le financement d'installations de raccordement de chaque Centrale au réseau de distribution (les *Installations de Raccordement*).

Le Projet sera financé par le ou les IPP retenu(s).

- 3. La description complète du Projet figure dans le dossier de pré-qualification. Ses caractéristiques principales sont résumées ci-dessous :
 - (a) Les Centrales seront construites sur les quatre (04) sites cités ci-dessus. Les terrains des quatre sites seront mis à disposition du ou des IPP sélectionné(s), par le Ministère de

Précision: Les puissances exprimées en MW correspondent à la puissance nette AC en sortie de centrale, à savoir en aval des transformateurs élévateurs (i.e. du côté haute tension), nette de toute consommation auxiliaire de la centrale.

l'Energie, et libres de toute contrainte environnementale et sociale. Le Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des personnes affectées par le Projet est réalisé et financé préalablement par le Millennium Challenge Account Bénin II (MCA-Bénin II). La superficie des quatre (04) sites choisis pour les Centrales est volontairement surdimensionnée, la conception finale devant nécessiter moins d'espace. La surface excédentaire doit permettre une réserve foncière pour une éventuelle extension ultérieure des Centrales.

- Les Centrales seront conçues conformément aux spécifications techniques fonctionnelles (b) annexées au dossier d'appel d'offres selon les principes éprouvés pour ce type de technologie. Les exigences techniques et environnementales, ainsi que les caractéristiques techniques du raccordement au réseau seront précisées dans le dossier d'appel d'offres. Les études géotechniques et hydrologiques des sites solaires seront mises à disposition des candidats pré-qualifiés dans le dossier d'appel d'offres.
- Chaque IPP sera rémunéré sur la base d'un tarif en FCFA par kWh et de l'énergie fournie ou réputée fournie (« take-or-pay »). La performance de chacune des Centrales sera contrôlée en appliquant le concept du ratio de performance tel qu'habituellement mis en œuvre dans les projets de production indépendante solaires photovoltaïques.
- A l'issue de l'Appel d'Offres, chaque IPP retenu conclura une convention de concession (d) avec l'Etat, puis un contrat d'achat d'électricité et un contrat de raccordement avec la SBEE, conformément au code de l'électricité en vigueur. Les projets de ces contrats seront annexés au dossier d'appel d'offres.
- L'Autorité Concédante publie le présent avis aux fins d'inviter les investisseurs privés à déposer 4. une demande de pré-qualification, à titre individuel ou en groupement, conformément au dossier de pré-qualification relatif au présent avis. Les investisseurs privés ont la faculté de déposer une demande de pré-qualification pour les deux (02) lots.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier de pré-qualification complet en formulant une 5. demande écrite à la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Energie sis à l'adresse suivante : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, à l'adresse suivante :1ª étage du Ministère de l'Energie à côté de l'Ecole de la Police Nationale en quittant le carrefour des trois banques. Le dossier de pré-qualification leur sera adressé par courrier électronique.
- Seules les demandes conformes aux critères de recevabilité précisés dans le dossier de pré-6. qualification seront retenues. La capacité des candidats intéressés sera évaluée selon les critères de qualification résumés ci-dessous et détaillés dans le dossier de pré-qualification :
 - Expérience du candidat dans le secteur des IPP (a)
 - Expérience du candidat dans la réalisation et l'exploitation de centrales solaires (b) photovoltaïque BON A LANCEI
 - Expérience du candidat en Afrique (c)
 - Certification qualité (norme ISO 9001 ou équivalente) (d)
 - Capacité financière du candidat (niveau des fonds propres, chiffre d'affaires, expérience (e) en matière de financement sans recours ou à recours limité)
- Les demandes de pré-qualification portant la mention « Demande de pré-qualification pour la 7. Construction de 4 centrales solaires photovoltaïques à Natitingou, Djougou, Parakou, Bohicon

- 8. Les candidats intéressés peuvent également obtenir des informations complémentaires en formulant une demande écrite aux Messieurs Séni SEIDOU et Fabrice MARCOS aux adresses mail ci-après :
 - Mr. Séni SEIDOU, Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, mail : <u>seidouseni@gùail.com</u>
 - Mr. Fabrice MARCOS, Assistant Technique du Ministre de l'Energie, mail : fabrice.marcos@gmail.com

Cotonou le 04 juillet 2019.

Séni SEIDOU

Personne Responsable des Marchés Publics

60 16



Carte d'implantation des 4 sites des Centrales à Natitingou, Djougou, Parakou, Bohicon



